

LE SOUTIEN À L'EMPLOI : UNE SOLUTION À LA PÉNURIE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Une multitude de mesures, de programmes et de services existent pour aider les personnes et les entreprises.
Découvrez-les!



DES SERVICES EN LIGNE GRATUITS ET SÉCURITAIRES

QUÉBEC EMPLOI : AFFICHAGE ET RECHERCHE D'EMPLOI

Facilite l'affichage et la recherche d'emplois en ligne, gratuitement.

Quebec.ca/quebecemploi

INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (IMT)

Regroupe une multitude de renseignements sur les métiers et les professions pour guider les entreprises et les chercheurs d'emploi. Permet de découvrir les perspectives d'emploi par profession, de connaître les salaires offerts, de s'informer sur les programmes d'études menant à une profession, d'orienter le développement des compétences du personnel, de faire un choix de carrière éclairé, etc.

Quebec.ca/emploi/metiers-professions

MON DOSSIER – AIDE À L'EMPLOI – ASSISTANCE SOCIALE

Permet aux personnes prestataires de consulter en ligne leurs communications et leur carnet de réclamation, de vérifier les dates importantes et de transmettre des documents au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Quebec.ca/assistancesociale

ZONE ENTREPRISE

Permet aux entreprises d'accéder à des services en ligne offerts par des ministères et organismes du gouvernement du Québec et d'effectuer des demandes et d'autres démarches pour s'acquitter de leurs obligations.

Entreprises Québec

PORTRAIT DES PRATIQUES EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Permet aux PME québécoises d'obtenir, à l'aide d'un outil simple et convivial, un portrait réaliste de leurs pratiques en gestion des ressources humaines et ainsi de déterminer efficacement les éléments sur lesquels agir.

Portrait RH

UN SOUTIEN ACCESSIBLE PARTOUT AU QUÉBEC!

+ DE 400 ORGANISMES EN ACTION

Le soutien à l'emploi, c'est aussi plus de 400 organismes partenaires spécialisés en employabilité, qui accompagnent des personnes rencontrant des obstacles à l'emploi. Pour obtenir des renseignements sur les organismes spécialisés en employabilité de votre région, consultez le site d'Emploi-Québec.

Les agents d'aide à l'emploi et les conseillers aux entreprises des bureaux de Services Québec sont là pour soutenir les personnes et les entreprises.

- Dans un [bureau de Services Québec](#)
- Sur le Web : Quebec.ca/emploi

Les agentes et les agents d'aide aux entreprises ainsi que les conseillères et les conseillers aux entreprises exercent un rôle conseil auprès des entreprises dans la résolution de problèmes liés à la main-d'œuvre, tels que la gestion des ressources humaines ou encore le développement de compétences des travailleurs. Ils sont là pour soutenir les entreprises et les conseiller selon les meilleures pratiques actuelles en ces matières.

Les agentes et les agents d'aide à l'emploi sont disponibles pour soutenir toute personne souhaitant entamer une démarche lui permettant de rehausser ses compétences ou d'intégrer le marché du travail. Ils offrent un soutien précieux et une approche personnalisée axée sur les besoins de la clientèle.

LE SOUTIEN À L'EMPLOI, C'EST POUR TOUT LE MONDE!

Nos mesures d'emploi offertes à la population québécoise évoluent constamment, selon les réalités et les besoins du marché du travail. Assurez-vous de ne rien rater : consultez les mises à jour de la présentation des mesures, des programmes et des services de soutien à l'emploi, dans la page Publications. Vous la trouverez à l'adresse [Quebec.ca/gouvernement/ministere/travail-emploi-solidarite-sociale/publications#c11913](https://quebec.ca/gouvernement/ministere/travail-emploi-solidarite-sociale/publications#c11913)

En 2020-2021, 180 594 personnes ont bénéficié d'une intervention dans le cadre des différentes mesures des services publics d'emploi. Le soutien à l'emploi, ça s'adresse à tout le monde parce que le Québec a besoin de tous ses talents.

POUR SE PRÉPARER À INTÉGRER UN EMPLOI

- **PAAS – Action (Programme d’aide et d’accompagnement social)**

Soutient et accompagne des prestataires d’une aide financière de dernier recours aux prises avec des difficultés les empêchant d’entreprendre une démarche favorisant leur insertion socioprofessionnelle. Le Programme leur permet de développer des habiletés nécessaires à leur participation à une mesure active d’emploi.

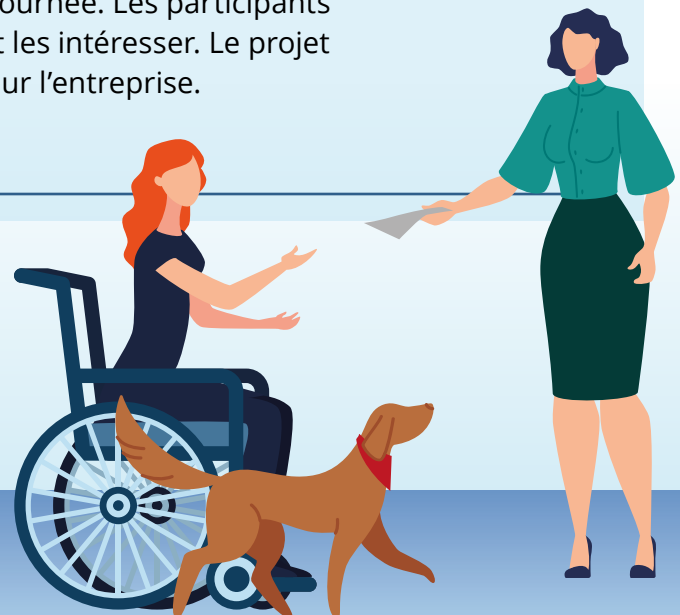
Ex. : apprendre à mieux composer avec des difficultés psychosociales qui freinent leur développement, atteindre un niveau d’autonomie socioprofessionnelle adéquat, se créer un réseau de soutien social.

- **PAAS – Réussir (Programme d’aide et d’accompagnement social)**

Permet à des prestataires d’une aide financière de dernier recours ayant des contraintes sévères à l’emploi de prendre une part plus active à la société en facilitant l’accès aux études de niveau secondaire professionnel ou postsecondaire. La formation est adaptée au rythme et à la capacité de la personne.

DUOEMPLOI : UNE NOUVELLE POSSIBILITÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES D’EXPLORER DES MILIEUX DE TRAVAIL

Favorise l’embauche de personnes handicapées en les jumelant à un employé d’une entreprise le temps d’un stage exploratoire d’une journée. Les participants sont amenés à découvrir un milieu de travail qui pourrait les intéresser. Le projet comporte des avantages tant pour les personnes que pour l’entreprise.



POUR SE PRÉPARER À INTÉGRER UN EMPLOI

DES INITIATIVES ACCROCHEUSES POUR LES JEUNES

- **Jeunes en mouvement vers l'emploi**

Quelque **5 600 jeunes** pourront perfectionner leurs compétences ou être accompagnés dans leur transition vers le marché du travail grâce à des projets offerts par divers organismes partout au Québec.

- **Projets de préparation à l'emploi - volet Jeunes volontaires**

Cette initiative permet à des jeunes de 16 à 29 ans de définir leur propre projet de préparation à l'emploi en s'appuyant sur l'expertise et l'accompagnement d'organismes spécialisés en employabilité. Le but est d'acquérir, de valider ou de développer des compétences menant à leur insertion socioprofessionnelle.

- **Appel de projets destinés aux jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation**

Émanant de divers organismes, ces projets ont pour but de faciliter l'embauche de jeunes âgés de 35 ans ou moins qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation et qui présentent des difficultés à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir.

- **Carrefours jeunesse-emploi (CJE)**

Parmi les organismes offrant des services aux jeunes, on compte **110 CJE** présents au Québec qui accompagnent et guident les jeunes âgés de 16 à 35 ans afin qu'ils puissent réussir à réaliser leurs objectifs. Que ce soit pour un retour aux études, un rétablissement personnel ou la recherche d'emploi, les CJE sont l'une des solutions qu'ont les jeunes pour obtenir un soutien personnalisé et adapté à la hauteur de leurs ambitions.

- **Service spécialisé jeune**

Ce service offert par les organismes spécialisés en employabilité s'adresse à des personnes âgées de 18 à 29 ans qui présentent des obstacles limitant leur intégration en emploi. Ces obstacles résultent non seulement de déficit de compétences, mais également du fait qu'elles ne détiennent pas les ressources requises (bagage personnel et professionnel) pour déterminer un objectif professionnel. Les activités à réaliser sont définies dans un « plan d'intervention » convenu entre la personne et l'intervenant de l'organisme. Ces services visent l'intégration en emploi ou le retour aux études.

POUR DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES

- **Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) - volet individus**

Aide les personnes sans emploi à suivre une formation. Elle leur offre un soutien visant l'acquisition de compétences et de connaissances qui leur permettront d'intégrer le marché du travail et de s'y maintenir.

Ex. : alphabétisation, francisation, formation professionnelle au secondaire ou technique au collégial.

- **Programme pour la requalification et l'accompagnement en technologie de l'information et des communications (PRATIC)**

Encourage les personnes sans emploi à entreprendre une carrière dans le domaine des technologies de l'information et des communications en leur accordant un soutien pour suivre une formation dans ce domaine. Les participants peuvent suivre une formation de courte durée tout en recevant une allocation d'aide à l'emploi par semaine pendant leurs études à temps plein. Pour soutenir l'intégration professionnelle, une somme forfaitaire est également versée à la fin de la formation si celle-ci est terminée avec succès.

- **Projets de préparation à l'emploi (général)**

Développent les compétences personnelles et professionnelles des personnes éloignées du marché du travail afin de les aider à trouver et à conserver un emploi grâce à un plan d'intervention offert par un organisme spécialisé en employabilité.

Ex. : activités de développement de groupe, formation sur des compétences personnelles à améliorer, aide à la recherche d'emploi.



POUR DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES

- **Projets de préparation à l'emploi (entreprises d'insertion)**

Permettent à des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi d'acquérir et de développer des compétences socioprofessionnelles et techniques qui leur serviront de passerelle vers le marché du travail ou la formation.

Ex. : aide psychosociale, formation technique, stages d'exploration de courte durée en entreprise.

- **Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre**

Permet à toutes les personnes souhaitant faire reconnaître leurs compétences liées à un emploi qu'elles occupaient précédemment d'obtenir un certificat de qualification professionnelle (certificat ou attestation de compétence) dans un métier couvert par une norme professionnelle.

Ex. : information sur la procédure de reconnaissance des compétences, aide pour la préparation de dossier, soutien tout au long du processus.

LA FORMATION AXÉE SUR LES BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL = UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE ET DISPONIBLE

Quelque **20 000 personnes** auront été formées et pourront occuper un emploi dans des secteurs d'activité stratégiques (ex. : technologies de l'information, services de garde, santé ou construction) grâce au soutien accordé par le Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF), lancé en novembre 2020 dans le contexte de la pandémie.



POUR INTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET S'Y MAINTENIR

- **Initiative ciblée pour les travailleurs expérimentés (ICTE)**

Aide les travailleurs expérimentés âgés de 50 ans ou plus qui rencontrent des difficultés à se maintenir en emploi à prolonger leur vie active sur le marché du travail.

Ex. : amélioration des compétences de base comme les compétences fonctionnelles en informatique, tests d'équivalence d'études secondaires, apprentissage des techniques d'entrevue pour les personnes qui occupaient le même emploi depuis plusieurs années.

- **Services d'aide à l'emploi**

Offrent par l'intermédiaire d'organismes spécialisés en employabilité un accompagnement et fournit les outils nécessaires aux personnes en démarche de recherche d'emploi.

Ex. : activités d'aide à la recherche d'emploi, stages d'observation et d'exploration, interventions psychosociales, démarches d'orientation et de bilan de compétences, accompagnement en emploi.

- **Prêts pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers (PRTCE)**

Correspond à un prêt à faible taux d'intérêt permettant de soutenir les personnes pendant le processus de reconnaissance de leur diplôme et de leurs qualifications professionnelles acquis à l'étranger.

- **Subvention salariale**

Aide les personnes éprouvant des difficultés à intégrer un emploi en incitant les employeurs à les embaucher. La mesure comprend une aide financière versée à l'employeur compensant une partie du salaire qu'il verse ainsi qu'un soutien financier accordé à l'employeur en matière d'accompagnement pour l'aider à intégrer la personne dans son entreprise.

- **Contrat d'intégration au travail (CIT)**

Prévoit l'embauche des personnes handicapées en accordant un soutien financier aux entreprises qui les embauchent et les maintiennent en emploi dans un milieu de travail standard. Le soutien financier permet de compenser une partie du salaire de la personne ainsi que certains frais liés à l'adaptation du milieu de travail et à l'encadrement de la personne, par exemple.

POUR INTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET S'Y MAINTENIR

- **Programme d'aide à l'intégration en emploi des membres des Premières Nations et des Inuits (PAIPNI)**

Verse une contribution financière aux entreprises qui embauchent et maintiennent en emploi des membres d'une Première nation ou de la nation Inuite.

- **Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)**

Accorde une aide financière aux entreprises pour favoriser la diversification de la main-d'œuvre, en soutenant l'embauche de personnes immigrantes ou appartenant à une minorité visible qui ont besoin d'une première expérience de travail au Québec.

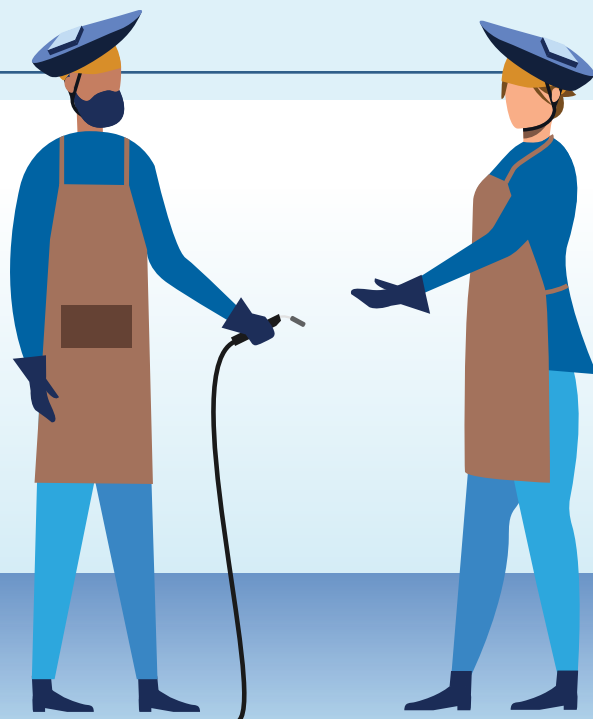
- **Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA)**

Accorde un financement aux entreprises adaptées reconnues, soit des entreprises dont au moins 60 % des employés sont des personnes handicapées, permettant aux personnes handicapées d'occuper un emploi et de développer ainsi leur employabilité.

TRAVAIL AUTONOME

- **Soutien au travail autonome (STA)**

Fournit de l'aide sous forme d'encadrement, de conseils techniques ou de soutien financier aux personnes ayant un projet prometteur pour devenir travailleurs autonomes ou pour développer leur entreprise.



LE SOUTIEN À L'EMPLOI, C'EST POUR TOUTES LES ENTREPRISES!

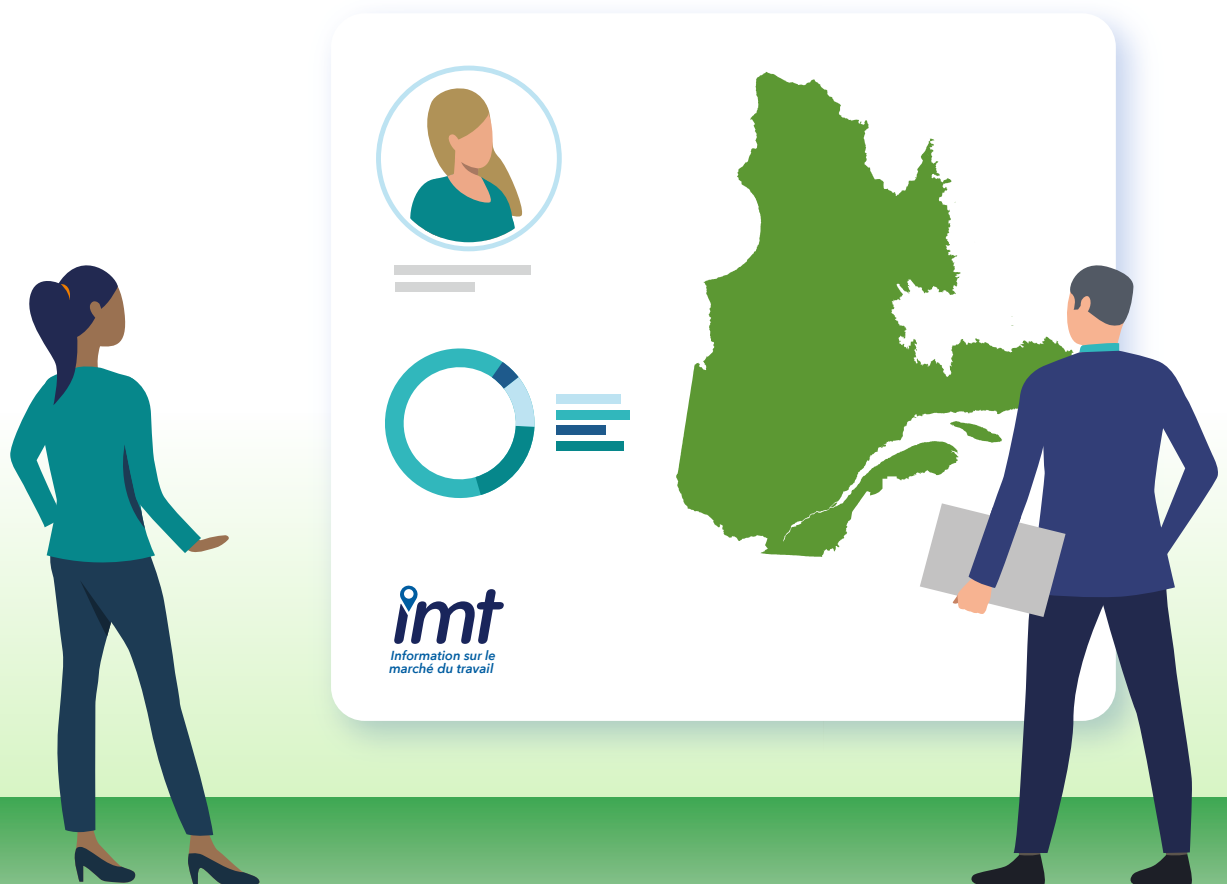
En 2020-2021, ce sont 17 343 entreprises qui ont bénéficié pour la première fois des mesures de soutien à l'emploi offertes par les services publics d'emploi. Ce soutien, c'est pour toutes les entreprises qui souhaitent améliorer leur gestion des ressources humaines, prendre le virage technologique pour accroître leur productivité, diversifier le profil de leur main-d'œuvre et encourager le développement de ses compétences.

POUR AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- **Concertation pour l'emploi**

Accorde un soutien aux entreprises pour les aider à mettre en œuvre des stratégies de prise en charge des enjeux auxquels elles font face en matière de gestion des ressources humaines.

Ex. : soutien à la gestion des ressources humaines, attraction et rétention du personnel, gestion de la diversité, soutien au recrutement international, aide pour l'organisation du travail.



POUR FORMER LE PERSONNEL

- **Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)**

Permet de développer les compétences de la main-d'œuvre grâce à la formule compagnon-apprenti. Cette formule jumelle une personne expérimentée à une personne récemment embauchée ou qui n'a pas atteint le stade de plein exercice d'un métier.

- **Mesure de formation de la main-d'œuvre - volet entreprises (MFOR-E)**

Soutient financièrement les entreprises qui veulent augmenter leur productivité en rehaussant les compétences professionnelles de leur main-d'œuvre.

Ex. : formation rendue nécessaire à la suite de l'acquisition d'un nouvel équipement.

- **Programme d'apprentissage et de qualification professionnelle réglementée**

Permet de développer et de reconnaître les compétences des personnes afin de favoriser leur intégration et leur maintien en emploi dans un métier ou une activité réglementés.

- **Impulsion-Compétences**

Les projets doivent permettre le développement des compétences liées à la francisation, à l'alphabétisation, à la littératie, à l'encadrement, au développement des habiletés en emploi et aux aptitudes humaines et comportementales comme l'esprit d'équipe, la capacité à résoudre un problème, l'autonomie, etc. Les projets peuvent aussi viser le maintien en emploi et l'intégration professionnelle des personnes éloignées du marché du travail.

- **Évolution-Compétences**

Le programme soutient l'amélioration des connaissances liées au développement des compétences. Il finance des projets novateurs et des recherches appliquées, soutient la mise en œuvre de normes professionnelles et appuie l'implantation au Québec des projets québécois du Centre des Compétences futures (CCF) et du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical du ministère Emploi et Développement social Canada.

Les appels de projets régionaux ou nationaux peuvent cibler certaines catégories de clientèle, des secteurs en particulier ou des problématiques jugées prioritaires.

- **Ambition-Compétences**

Le programme fonctionne par appel à projets pour permettre de soutenir les entreprises dans la création de projets de formation visant le rehaussement des compétences ou la requalification de la main-d'œuvre selon les priorités établies par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

POUR FORMER LE PERSONNEL

- **Programme de formations de courte durée (COUD) privilégiant les stages dans les professions prioritaires par la CPMT**

Le programme soutient les entreprises qui ont besoin de main-d'œuvre en leur permettant de former des travailleurs et des travailleuses, en alternance travail-études, qui n'ont pas les compétences requises pour effectuer le travail. Le programme permet aussi la requalification, une fois qu'ils ont été embauchés par un nouvel employeur, des travailleurs et des travailleuses qui avaient perdu leur emploi.

Les projets COUD permettent aux travailleuses et aux travailleurs d'obtenir un salaire pendant leur formation.

- **Volet Requalification et rehaussement des compétences**

Ce volet vise à former des travailleurs et des travailleuses dans le cadre d'une AEC, d'une AEP, d'un DEP ou d'une ASP dans des professions ayant un enjeu de déficit de main-d'œuvre.

- **Volet Services de garde éducatifs à l'enfance**

Ce volet vise à former des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance dans le cadre d'une AEC. Un projet de portée nationale est en cours. Ce projet COUD est piloté par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ESAC).

- **Volet génie et technologies de l'information**

Ce volet vise à former

- des travailleurs et des travailleuses en technologies de l'information dans le cadre d'une AEC, d'une AEP, d'un DEP, d'une ASP ou d'une formation universitaire de 9 à 30 crédits;
- des technologues et techniciens en génie civil, en génie mécanique, en génie industriel et en génie de fabrication.

- **Promoteurs collectifs**

Les promoteurs collectifs sont actifs dans de nombreux secteurs d'activité. Ils s'adaptent aux besoins de la clientèle qu'ils représentent. Ils proposent des projets de formation répondant à des besoins communs. Les projets qu'ils mettent en œuvre visent à stimuler la productivité et la compétitivité des entreprises. Ils permettent également aux travailleuses et aux travailleurs d'améliorer leurs compétences.

[Promoteurs collectifs](#)



POUR FORMER LE PERSONNEL

RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

- **Sceau rouge (Programme des normes interprovinciales et Programme partenarial pour la formation et l'innovation)**

Permet l'embauche d'une main-d'œuvre issue d'une autre province.

- **Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre**

Permet aux entreprises intéressées de faire reconnaître les compétences de leurs travailleurs et travailleuses en leur accordant un certificat de qualification professionnelle ou une attestation de compétence dans un métier couvert par une norme professionnelle.

- **Accord de libre-échange canadien – volet mobilité de la main-d'œuvre**

Permet l'embauche de travailleurs possédant une qualification professionnelle réglementée reconnue dans une autre province.

- **Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles**

Permet l'embauche d'une main-d'œuvre détentrice de diplômes obtenus en France.



